

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**Cogeco Câble conclut une entente  
visant l'achat de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A.**

**Montréal, le 2 juin 2006** – Cogeco Câble inc., deuxième câblodistributeur en Ontario et au Québec et quatrième au Canada, vient de conclure, avec Cable Satisfaction International Inc. (CSII) Catalyst Fund Limited Partnership I (Catalyst) et Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. (Cabovisão), une entente visant l'achat du second câblodistributeur du Portugal, Cabovisão, filiale indirecte à part entière de CSII au coût de 464,9 millions €. Le prix inclut le rachat de la créance de premier rang et le remboursement de certains des autres éléments de passif de Cabovisão. Le prix d'achat convenu pour les actions et les titres de créance de premier rang correspond à un multiple de 10,6 du bénéfice d'exploitation avant amortissement<sup>1</sup> du premier trimestre terminé le 31 mars 2006 (annualisé) et à un multiple de 12,6 du bénéfice d'exploitation avant amortissement pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2006. Le prix d'achat final sera établi au terme d'un ajustement du fonds de roulement après clôture. Cette acquisition donne suite à la stratégie de croissance externe annoncée par Cogeco Câble en octobre dernier.

« Cabovisão jouit d'une bonne position dans le marché en forte croissance des télécommunications par câble au Portugal, incluant les régions d'Aveiro et de Lisbonne-Palmela, de Caldas et de Alentejo. Son potentiel de croissance correspond aux attentes de Cogeco Câble et son infrastructure de distribution moderne lui permet d'envisager des ajouts intéressants aux services que cette entreprise offre déjà à sa clientèle. De plus, Cogeco Câble partagera avec Cabovisão son savoir-faire dans l'industrie de la câblodistribution développé au cours des quelque 35 dernières années et favorisera une stabilité dans la propriété et la gestion de cette société. Cogeco Câble est d'avis que le marché dynamique des télécommunications au Portugal poursuivra sa croissance. Cette acquisition s'inscrit dans la continuité de la recherche d'occasions de croissance externe auparavant entreprise par Cogeco Câble et permet à la Société de prendre part à l'essor du secteur des télécommunications par câble en Europe. Pour l'avenir, les actionnaires de Cogeco Câble peuvent s'attendre à ce que la direction gère avec la même discipline et le même sérieux que ceux qui ont permis, par le passé, à la Société d'assurer à ses actionnaires croissance et création de valeur », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble.

---

<sup>1</sup> Le bénéfice d'exploitation avant amortissement ou BAIIA est défini comme étant le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, impôts sur le bénéfice ou retenues à la source, et éléments non liés à l'exploitation tels que les charges de restructuration. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement est une mesure habituellement utilisée dans le secteur des télécommunications pour faciliter la compréhension et la comparaison des résultats d'exploitation et que les pairs et compétiteurs de Cogeco Câble appellent souvent le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts sur le revenu, frais financiers et amortissement). Cogeco Câble juge que cette mesure est importante car elle permet à la Société d'évaluer ses activités courantes sans tenir compte des charges d'amortissement et des facteurs non liés à l'exploitation. Cette mesure vise à refléter la capacité de Cogeco Câble à contracter ou à rembourser des emprunts, à investir dans des immobilisations ou charges reportées de même qu'à lui permettre de se comparer à ses pairs qui peuvent avoir des structures de capital différentes. Cette mesure n'est pas un terme défini selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) canadiens ou portugais.

La transaction est assujettie aux conditions d'usage et à l'obtention des ordonnances additionnelles de la Cour supérieure du Québec dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'arrangement et de restructuration de CSII déjà approuvé par la Cour. Il est prévu qu'une requête sera déposée à la Cour à cette fin plus tard aujourd'hui et qu'elle fera l'objet d'une audition le 15 juin 2006. La mise en œuvre de ce plan et la vente à Cogeco Câble permettront enfin à Cabovisão de se recentrer sur sa croissance dans le marché portugais.

Cogeco Câble financera l'acquisition de Cabovisão à même une facilité de crédit de 900 millions \$ d'une durée de 5 ans engagée par la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Marchés mondiaux CIBC a joué le rôle de conseiller financier dans la transaction proposée. Le ratio de l'endettement total sur le BAIIA<sup>1</sup> consolidé de Cogeco Câble à la suite de l'acquisition de Cabovisão se situera à 4,8 comparativement à 3,1 avant cette transaction.

#### Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A.

L'entreprise est un chef de file des télécommunications par câble dans son marché, offrant des services de télévision analogique, d'Internet haute vitesse (IHV) et de téléphonie à environ 611 000 unités de service et 820 000 foyers câblés au Portugal. Environ 264 000 clients sont abonnés au service de télévision analogique par câble de Cabovisão, 130 000 clients souscrivent au service IHV et 217 000 souscrivent à son service de téléphonie.

L'infrastructure de distribution de Cabovisão est complètement intégrée et interconnectée par un réseau de fibre optique reliant et desservant toutes les régions du Portugal. Le réseau de distribution hybride de fibre optique et câble coaxial bidirectionnel de 750 MHz, construit au cours des 10 dernières années seulement, répond à la norme DOCSIS 1.1 et rejoint environ 20 % de tous les foyers portugais.

#### Situation financière de Cabovisão.

Les produits d'exploitation de cette entreprise ont été de 129,3 millions €<sup>2</sup> pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. Pour le premier trimestre de l'exercice 2006, terminé le 31 mars 2006, les produits ont été de 34,7 millions €<sup>3</sup>, en croissance de 12,6 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Le BAIIA de Cabovisão pour son exercice financier terminé le 31 décembre 2005 se situe à 34,5 millions €<sup>2</sup> et son BAIIA annualisé du dernier trimestre terminé le 31 mars 2006 se situe à 43,9 millions €<sup>3</sup>.

Cogeco Câble inc. tiendra une conférence téléphonique pour discuter de cet investissement. Les commentaires de la direction seront livrés en tenant compte de la déférence requise envers la Cour sur les questions qui lui sont soumises.

La conférence téléphonique se tiendra le 2 juin 2006 à 14 h (heure avancée de l'est), et sera retransmise en direct sur le site Internet de Cogeco à [www.cogeco.ca/investisseurs](http://www.cogeco.ca/investisseurs). La retransmission Internet sera disponible jusqu'au 7 juin. Les membres de la communauté financière pourront accéder à l'appel conférence et soumettre des questions. Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

---

<sup>2</sup> Données financières vérifiées de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. établies selon les PCGR portugais.

<sup>3</sup> Données financières non vérifiées de Cabovisão – Televisão por Cabo, S.A. établies selon les PCGR portugais.

Prière d'utiliser les liaisons téléphoniques suivantes en composant, 10 minutes avant le début de la conférence, le :

**Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 800 819-9193**

**Numéro d'accès international : +1 913 981-4911**

**Code de confirmation : 1483035**

Une retransmission de l'appel conférence sera disponible jusqu'au 7 juin en composant le :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 203-1112

Numéro d'accès international : +1 719 457-0820

Code de confirmation : 1483035

*Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait à nos perspectives futures et à des événements anticipés, à nos affaires, à notre exploitation, à notre rendement financier, à notre situation financière ou à nos résultats et, dans certains cas, peuvent être identifiés par des termes comme « seront », « envisager », « garantir », « assurer », « annualisé », « potentiel », « être d'avis » ou autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant nos résultats d'exploitation et notre rendement économique futurs, ainsi que nos objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés se fondent sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que nous jugeons raisonnables au moment de les formuler. Bien que nous considérions ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont nous disposons au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris ceux décrits dans la section « Facteurs de risques et incertitudes » du rapport de gestion de l'exercice 2005 de la Société, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de nos prévisions actuelles. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services, la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que nous prévoyons actuellement. Nous invitons le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les informations de nature prospective maintenant ou à une quelconque autre date. Bien que nous puissions décider de le faire, rien ne nous oblige (et nous rejetons expressément une telle obligation) à mettre à jour ou à modifier ces informations de nature prospective avant le prochain trimestre.*

*Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers de la Société et les notes complémentaires, préparés conformément aux PCGR du Canada et le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel de la Société. Dans le présent texte, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

## AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble ([www.cogeco.ca](http://www.cogeco.ca)) se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario et au Québec et au quatrième rang des câblodistributeurs au Canada sur le plan du nombre de clients du service de base. Cogeco Câble investit dans des installations de réseaux à large bande à la fine pointe de la technologie, offre une vaste gamme de services avec rapidité et fiabilité à des tarifs avantageux, et s'efforce d'offrir un service à la clientèle hors pair tout en assurant une rentabilité grandissante pour satisfaire les besoins variés de ses clients en matière de communication électronique. Grâce à son réseau bidirectionnel à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle et commerciale des services vidéo et audio, tant analogiques que numériques, des services d'accès Internet à haute vitesse ainsi que des services de téléphonie numérique. La Société procure environ 1 464 000 unités de service à environ 1 462 000 foyers câblés dans les territoires desservis. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble (CCA) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

- 30 -

Source : Pierre Gagné  
Vice-président, finances et chef de la direction financière  
Tél. : (514) 874-2600

**Information :** Marie Carrier  
Directrice, communications d'entreprise  
Tél. : (514) 874-2600

Gilles Corriveau  
Enigma communications  
Tél. : (514) 982-0308 poste 207